



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Problèmes d'évolution et de restructuration de l'industrie de l'abattage des bovins

M. Courvoisier, J. Hossenlopp

Citer ce document / Cite this document :

Courvoisier M., Hossenlopp J. Problèmes d'évolution et de restructuration de l'industrie de l'abattage des bovins. In: Économie rurale. N°85, 1970. pp. 125-133;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1970.4257>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1970_num_85_1_4257

Fichier pdf généré le 08/05/2018

PROBLEMES D'EVOLUTION ET DE RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE DE L'ABATTAGE DES BOVINS*

par Michel COURVOISIER et Joseph HOSSENLOPP

Laboratoire de recherches économiques sur les industries agricoles alimentaires, INRA, Massy

Depuis quelques années les plans de réorganisation de notre réseau d'abattoirs se succèdent ; par ailleurs, bon nombre d'abattoirs récents posent des problèmes financiers de fonctionnement. Malgré les actions menées, la constitution d'une industrie moderne et compétitive au niveau de l'abattage est à peine amorcée et semble loin d'être achevée dans notre pays à la différence de ce qui peut être observé dans des pays plus évolués.

Les carences observées proviennent en grande partie d'une absence de réflexion sur les perspectives de cette industrie et d'une suite d'erreurs en ce qui concerne la manière d'aborder le problème.

Notre analyse portera sur cet ensemble de questions :

- Les perspectives ;
- La situation actuelle ;
- Comment aborder le problème des abattoirs.

I — LES PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE DE L'ABATTAGE

Un certain nombre d'indices permettent de préciser les grandes lignes vers lesquelles s'oriente l'industrie de l'abattage du bovin.

DEPLACEMENT DES ABATTAGES VERS LES REGIONS DE PRODUCTION

Pour mettre en évidence cette évolution, nous comparerons l'importance des abattages réalisés dans les régions de programme en 1961 et en 1969 exprimée en pourcentage des abattages nationaux (annexe 1).

Les variations de ce pourcentage de 1961 à 1969 sont les suivantes :

TABLEAU 1

Déplacement des abattages de gros bovins entre 1961 et 1969
(variation du pourcentage que représentait chaque région pour ces deux années)

Pays de la Loire ..	+ 3,1	Auvergne	— 0,1
Bretagne	+ 1,6	Aquitaine	— 0,2
Poitou - Charentes ..	+ 1,0	Lorraine	— 0,2
Basse-Normandie ..	+ 0,7	Languedoc	— 0,2
Bourgogne	+ 0,6	Alsace	— 0,4
Picardie	+ 0,5	Provence-	
Centre	+ 0,5	Côte d'Azur	— 0,7
Midi - Pyrénées ..	+ 0,5	Nord	— 1,1
Haute-Normandie ..	+ 0,5	Rhône - Alpes	— 1,3
Limousin	+ 0,3	Région parisienne ..	— 5,9
Franche-Comté ...	+ 0,3		
Champagne	+ 0,3		

Source : statistiques de la D.S.V.

Il apparaît que les accroissements les plus substantiels sont situés dans les régions de forte production, même lorsque cette dernière a tendance à diminuer (cf. annexe 1).

Cette évolution n'est pas sans rappeler les changements observés aux Etats-Unis où les abattoirs tendent à s'éloigner des centres traditionnels d'abattage situés en zone de consommation pour s'implanter dans les zones de production. Il est à penser que le développement de la production intensive de bovins (jeunes bovins) accentuera le mouvement en fournissant dans un rayon limité l'approvisionnement d'une unité d'abattage et ceci presque régulièrement au cours de l'année (1).

A l'opposé les régions où la part des abattages a le plus régressé sont d'importants centres de population : Provence-Côte d'Azur, Nord, Rhône-Alpes, Région parisienne. Pour cette dernière région, l'évolution est particulièrement nette et se déroule sur toute la période considérée. En effet, l'importance des abattages de gros bovins réalisés en Région parisienne a évolué comme suit (en pourcentage des abattages nationaux) (2) :

1961	1963	1965	1967	1969
13,8	11,9	11,3	10,4	7,9

(1) Un abattoir d'entreprise en Bretagne s'efforce de programmer une production de l'ordre de 60.000 jeunes bovins dans un rayon de 100 km.

(2) Cf. L'erreur du projet gigantesque réalisé à la Villette.

* Travail effectué dans le cadre de la convention DGRST 63 FR - 217 sous la responsabilité de J. Le Bihan. Des résultats plus complets seront prochainement publiés dans la collection des travaux du laboratoire.

L'analyse de l'évolution des quatre premières régions de production et de population confirme cette observation.

TABLEAU 2

Importance des abattages effectués dans les quatre premières régions

Pays	De Production		Région	De Population	
	1961	1969		1961	1969
de la Loire	7,1	10,2	parisienne	13,8	7,9
Bretagne	6,8	8,4	Rhône - Alpes	8,7	7,4
Basse-Normandie	4,3	5,6	Nord	8,4	7,3
Picardie	3,6	4,1	Provence-Côte d'Azur	3,0	2,5
	<u>22,4</u>	<u>28,3</u>		<u>33,9</u>	<u>25,1</u>

Source : statistiques de la D.S.V.

Les premières régions de production ont accru leur part des abattages de 5,9 % alors que les régions à forte population l'ont vu décroître de 8,8 %.

Les tendances précédemment dégagées apparaissent dans le tableau suivant. Les régions où ont été effectués les abattages les plus importants sont classés dans un ordre décroissant en 1961 et en 1969.

Deux observations peuvent être faites à ce propos :

— D'une part, au cours de la période considérée, les régions de production ont pris les premiers rangs par l'importance des abattages qui y sont effectués, au détriment des zones de consommation.

— D'autre part l'importance de la part prise par les six premières régions d'abattage a décliné d'environ 10 pour cent.

Il se dégage de ces observations une tendance bien marquée. L'abattage des gros bovins se fait de plus en plus en zone de production. Il y a tout lieu de penser que ce phénomène se poursuivra dans l'avenir.

TABLEAU 3

Evolution du rang des régions où les abattages les plus importants sont effectués

Rang	1961		1969	
	Régions	% des abattages	Régions	% des abattages
1	Région parisienne	13,8	Pays de la Loire	10,2
2	Rhône - Alpes	8,7	Bretagne	8,4
3	Nord	8,4	Région parisienne	7,9
4	Pays de la Loire	7,1	Poitou - Charentes	7,6
5	Bretagne	6,8	Rhône - Alpes	7,4
6	Poitou - Charentes	6,6	Nord	7,3
	Ensemble	51,4	Ensemble	41,8

Source : statistiques de la D.S.V.

En effet, plusieurs facteurs contribuent à cette évolution. Les progrès techniques et la diminution des coûts dans les transports et la conservation de la viande sous froid facilitent la transformation à l'écart des centres de consommation. Le développement du froid et les présentations nouvelles des viandes permettent une extension des opérations de stockage à tous les niveaux de la filière, d'où une augmentation des mouvements de viande foraine.

Les problèmes posés par le fonctionnement des abattoirs et plus particulièrement par leur approvisionnement, devraient dans l'avenir être plus faciles à maîtriser dans les régions de production. En effet l'organisation et la planification des approvisionnements ne peut se faire efficacement qu'en liaison étroite avec les producteurs. Ce lien avec la production s'avèrera encore plus nécessaire lorsque les professionnels de la viande chercheront à percer sur les marchés nouveaux nécessitant des produits bien déterminés.

LA DIMENSION DES AGENTS

Jusqu'ici on a centré l'analyse de la transformation des viandes sur ses caractéristiques techniques, sans tenir aucun compte des agents qui y interviennent. Cela reviendrait en théorie économique à analyser la firme au travers des usines sans prendre en considération l'entrepreneur. C'est par l'activité de ces agents que se fait le lien entre la production et la distribution des viandes et non par l'abattoir en tant que tel.

Analysons les facteurs d'évolution perceptibles dès maintenant qui ont des implications sur la taille, le nombre et les caractéristiques de ces agents.

L'urbanisation croissante de la population conduit au développement des formes modernes de distribution et des collectivités ; ce phénomène s'amplifiera dans l'avenir (3).

(3) Voir l'article de D. Beaudoin et H. Duley dans le présent numéro.

Cette demande se différenciera de la demande traditionnelle par une flexibilité moindre. Elle exige des volumes importants et une régularité sur des quantités et des qualités.

Face à une telle demande seuls des fournisseurs organisés ayant une taille importante pourront subsister. Ceci implique une diminution sensible du nombre des agents assurant actuellement de telles fonctions.

L'ouverture et le maintien de marchés extérieurs impose les mêmes caractéristiques et les mêmes conséquences.

En dernier lieu l'existence de grandes entreprises spécialisées dans les viandes en Europe, particulièrement en Grande-Bretagne, va très certainement se ressentir en France dans les années à venir. Les intentions de ces entreprises sont ouvertement déclarées ; elles se préparent à l'élargissement de la C.E.E. et mettent en place leurs premières interventions sur ce marché. Les professionnels français de la viande seront contraints d'adopter de nouvelles structures pour résister à la concurrence de groupes qui semblent dynamiques.

LES FIRMES VIANDES

L'activité des firmes viandes repose sur trois fonctions : l'approvisionnement, la transformation et la commercialisation, ceci à l'image de toute entreprise industrielle. La commercialisation constitue l'élément moteur de la firme. Dans ce contexte, l'abattoir n'est que l'outil de la fonction-transformation. En soi il ne doit présenter aucun problème particulier dans la mesure où il répond aux impératifs de la commercialisation et uniquement à ceux-ci ; l'état actuel des connaissances en matière d'abattoirs permet de résoudre sans difficultés les problèmes qui se posent à ce niveau.

Il est donc évident que l'abattoir doit être analysé dans le cadre de l'activité de telles firmes. Sur le plan français, cela conduit inéluctablement à la privatisation des abattoirs publics. La notion de service public si bien attachée à l'abattoir est antiéconomique et constitue un frein à la restructuration de la branche. De plus cette notion de service public apparaît comme un écran qui masque une collusion d'intérêts, souvent mal compris.

Les idées actuelles en cours en matière d'abatage sont encore éloignées d'une telle optique.

II — LA SITUATION DE L'INDUSTRIE DE L'ABATTAGE EN FRANCE

LA STRUCTURE DE L'INDUSTRIE D'ABATTAGE DES GROS BOVINS

a) L'abatage des bovins se fait en abattoir public

Les abattages contrôlés ont été, en 1968, supérieurs à un million de tonnes carcasse (annexe II). Ceux-ci se répartissent comme suit entre les différents types de centre d'abatage :

tueries particulières	7 %
abattoirs d'entreprise	8 %
abattoirs publics	85 %

b) La survivance du système artisanal

Sous cette dénomination nous désignons les tueries particulières et les abattoirs de petite dimension. Le seuil retenu pour ces abattoirs a été de 1.000 tonnes-an de gros bovins.

Les abattages réalisés par le système artisanal ont été les suivants selon les types de centres d'abatage :

abattoirs publics	241 429 tonnes
abattoirs d'entreprise (4)	7 700 »
tueries particulières	79 886 »

ensemble 328 015 »

Le système artisanal représente près de 29 % des abattages contrôlés de gros bovins en 1968.

c) Le nombre d'abattoirs traitant plus de 1 000 tonnes-an de gros bovins a augmenté

Leur nombre est passé de 225 (1966) à 259 (1968) (annexes III-IV). Cette évolution correspond à une augmentation de l'activité des abattoirs liée à la fermeture des tueries particulières et à l'accroissement global des abattages.

d) Les abattoirs traitant entre 2 et 10 000 tonnes ont accru leur importance

Ce sont les abattoirs de 3-4 000 tonnes et de 6-10 000 tonnes qui ont eu la plus forte croissance au détriment des unités traitant de 1 000 à 2 000 tonnes et de celles traitant plus de 10 000 tonnes. Pour ces dernières l'abattoir de La Villette contribue pour moitié à cette diminution !

(4) Cette désignation nous semble plus correcte que l'expression abattoir industriel.

TABLEAU 4

**Importance des abattages réalisés
par les différentes classes d'activité
(en % des abattages réalisés par les unités de plus
de 1 000 tonnes)**

Taille	1968	1966	Variation
1 000 — 2 000	20,9	26,0	— 5,1
2 000 — 3 000	15,6	14,3	+ 0,8
3 000 — 4 000	14,4	11,0	+ 3,4
4 000 — 5 000	7,5	7,2	+ 0,3
5 000 — 6 000	8,0	7,1	+ 0,9
6 000 — 10 000	12,6	7,9	+ 4,7
Plus de 10 000	21,0	26,0	— 5,0
Ensemble	100	100	

Source : statistiques de la D.S.V.

Ces variations sur trois ans ne sont pas suffisamment significatives. Une analyse plus approfondie permettrait de dégager des tendances plus nettes.

LE PLAN DE 1968 ET SA REALISATION

Le dernier plan des abattoirs avait pour objectif de redresser une situation désastreuse qui n'avait aucune chance de se rétablir sans intervention extérieure. (Nombre excessif de centres d'abattage, sous-emploi des abattoirs, surcharge structurelle, sous tarification, vétusté de certaines installations etc...).

Si l'objectif du plan était valable et le reste toujours, la conception est erronée et sa mise en application est problématique.

On peut noter un certain nombre d'insuffisances flagrantes dans ce plan.

a) Le plan cherche à réaliser la concentration des abattages en ne jouant que sur la dimension des outils et sur leur nombre.

III — COMMENT ABORDER LE PROBLEME DES ABATTOIRS ?

POUR UNE ACTION DE STRUCTURATION DE LA BRANCHE

Nous distinguerons dans cette dernière partie l'approche globale du problème et l'approche du projet individuel.

De nouvelles firmes viandes vont se créer et d'autres vont poursuivre leur développement. Le nombre, l'importance et la capacité de survie de ces firmes sont actuellement réduits. L'objectif prioritaire face à une évolution générale (USA, Grande-Bretagne, Pays-Bas) est de susciter et de permettre leur développement.

b) Il repose sur des analyses globales département par département sans tenir compte réellement de la situation des agents et de leur environnement. En particulier le rôle et l'importance des agents ainsi que leurs liens hors des « périmètres d'action » ne sont pas analysés et intégrés dans les perspectives en tant que facteurs ayant une influence directe sur l'activité de l'abattoir.

De plus, une étude prenant en compte ces facteurs aurait montré l'intérêt d'une analyse par espèce animale qui serait beaucoup plus réelle qu'une analyse toutes espèces retenue par le plan. Elle mettrait en évidence des différences de zones de production, de circuits de distributions et d'agents qui ont des implications importantes pour déterminer les besoins d'outils industriels de transformation.

c) Les critères de capacité annuelle sont insuffisants et n'ont même aucune signification.

La réalisation de ce plan soulève un double problème.

En premier lieu, parallèlement aux modernisations, les abattoirs vétustes ou de petite taille doivent être fermés ; mais les fermetures ont débuté à un rythme assez lent. Va-t-il s'accélérer ? On peut penser qu'il n'en sera rien, les freins et pressions divers restant considérables.

En second lieu, l'équipement des abattoirs publics inscrits au plan est loin d'être achevé. Des sommes considérables sont encore nécessaires pour l'achever. Seuls 30 % des abattoirs publics ne nécessitent plus d'investissement actuellement, 25 % restent à construire et 30 % ont besoin de travaux d'amélioration et d'extension.

Avec les critères purement techniques utilisés (c'est-à-dire uniquement centrés sur l'outil), une bonne partie de ces investissements sera effectuée à fonds perdus pour la collectivité.

Cette action peut être entreprise par l'élaboration d'un schéma directeur de structuration de la branche. Une telle opération porterait sur les agents et chercherait à mettre sur pied des firmes viandes telles que nous les avons définies antérieurement.

Le problème des abattoirs publics doit être réglé à travers la restructuration des entreprises.

Les firmes utilisent actuellement en majorité les abattoirs publics, ce qui leur évite des immobilisations coûteuses et diminue bien souvent leurs frais d'abattage. Avec leur développement elles deviennent pratiquement les seules utilisatrices des installations. Elles

sont même incitatrices de nouveaux investissements. Dans ces conditions, il paraît normal qu'elles finissent par supporter totalement le coût, la responsabilité et la gestion des investissements. Cela conduit inéluctablement à la **privation progressive des abattoirs publics** au fur et à mesure du développement de ces entreprises.

L'APPROCHE DU PROJET INDIVIDUEL

L'esquisse du schéma global montre qu'au niveau des firmes des opérations de structuration vont intervenir. Le projet individuel permet de réaliser dans les meilleures conditions les investissements de ces firmes.

Les éléments du projet

Dans l'étude d'un projet de création ou d'extension d'abattoir se trouvent liées plusieurs phases indispensables sans lesquelles celui-ci n'a plus de caractère industriel. Il est affligeant de constater combien les études d'investissement tant à caractère public que privé ont une tendance fâcheuse à se limiter à l'étude technique des installations et à l'évaluation des investissements. L'abondance des plans et des notices techniques n'a jamais été une garantie contre le risque d'erreur implicitement lié à tout nouvel investissement.

La liste type pour un projet pourrait être la suivante :

- évaluation et prévisions de la demande ; analyse des coûts de distribution ;
- étude des approvisionnements (quantités, origines, coûts, fluctuations) ;
- localisation ;
- dimension et masse critique ;
- étude technique des variantes ;
- évaluation des investissements ;
- analyse financière ;
- rentabilité ;
- synthèse et décision finale sur l'opportunité de l'investissement, sur le choix entre les variantes.

La succession chronologique des phases du projet n'est pas toujours clairement définie car il existe des liens entre chacune d'elles. L'étude d'engineering est évidemment globale afin d'arriver à la phase de synthèse et du choix.

En cours de projet, le travail est réparti pour des raisons de compétence, de facilité et de rapidité d'exécution entre plusieurs experts. (Engineering = travail en équipe où se regroupent les diverses compétences). Il faut insister sur l'importance des marchés d'amont et d'aval qui ont un lien direct avec la création, l'agrandissement ou la modernisation d'un abattoir. Par ailleurs la localisation est dans la majorité des cas consi-

dérée comme un facteur donné à priori, d'essence politique, alors qu'elle devrait résulter d'un choix fondé sur des calculs d'optimisation où interviennent les coûts d'approvisionnement et de distribution.

Chaque projet constitue un cas d'espèce en raison des nombreuses variables prises en compte. Malgré les normes techniques très strictes imposées par la législation, l'harmonisation du modèle avec son environnement exclut toute possibilité de schéma type. Les plants types d'abattoirs ne sauraient donc apporter une réponse adaptée à la demande de la firme.

LES IMPLICATIONS SUR LES CRITERES DE CHOIX

Les critères pour apprécier la rentabilité des projets sont basés sur la durée de remboursement des investissements, le coût du capital investi et le profit escompté. Pour la firme le critère du profit est le mieux adapté. Il ne conduit pas à la même décision que le critère de coût minimum de fonctionnement des installations, critère qui est en passe de devenir l'élément déterminant pour les abattoirs publics.

Comme le critère profit consiste à comparer les charges et les produits actualisés, il nécessite des prévisions sur les conditions de fonctionnement et sur la durée de vie des installations.

Une telle analyse permet d'évaluer les avantages des **investissements par étapes**. Ceux-ci sont techniquement possibles, ils allègent les charges financières de l'entreprise, ils diminuent le risque et donnent à la firme la souplesse d'adaptation à l'environnement. Cette adaptabilité est totalement absente dans les réalisations récentes d'abattoirs publics.

La rentabilité que nous envisageons ici, est une **rentabilité globale** qui prend en compte les coûts d'approvisionnement et de distribution. Il va de soi que l'optimum global n'a aucune raison de correspondre à l'optimum de rentabilité de l'unique opération d'abatage.

A l'opposé de ces références économiques, le plan de 1968 est basé sur un critère purement technique = la capacité technique. Ce critère ne résiste pas à une analyse sérieuse et présente peu d'intérêt. En effet si on modifie les conditions de fonctionnement de l'un des cinq postes de l'abattoir (stabulation, abattage, stockage, vente, traitement du cinquième quartier) le débit peut être considérablement modifié.

Une firme peut modifier sa capacité d'abatage par une planification de son approvisionnement et de sa commercialisation, ce qui ne peut être fait dans le cadre de l'abattoir public. En raison de cette impossibilité, on impose à l'abattoir des investissements importants, spécialement locaux de stabulation et de stockage voire de vente. Par son action de planification la firme peut réduire au minimum ces investissements.

LE MANAGEMENT DES FIRMES VIANDES

Le projet terminé et réalisé, il faut mettre en route les installations et surtout en assurer le fonctionnement et la gestion. Cela nécessite des aptitudes particulières de management, combinant la rigueur dans la compression des coûts et la flexibilité face à un environnement instable.

Les agents confrontés à de telles fonctions ne possèdent généralement pas la formation nécessaire.

Evidemment le management minimal implique le contrôle de l'approvisionnement et de la vente, à défaut, le responsable de l'outil subit la situation,

ce qui est à l'opposé de tout management (ceci implique la démunicipalisation). A terme, l'équipe de gestion devra accéder à un management supérieur et anticiper correctement les changements et les tentatives en actes concrets.

Cette formation d'équipe de managers d'abattoirs est une opération prioritaire, mais elle implique une opération probable délicate sur le plan **politico-administratif**, qui consisterait à réévaluer tous les projets d'abattoirs financés sur fonds publics avant exécution définitive. A défaut, la tâche des futurs managers sera gigantesque, et les deniers publics devront amortir les résultats négatifs pendant de longues années.

CONCLUSION

L'analyse des tendances et des perspectives de la transformation des bovins a mis en évidence l'importance du rôle joué par les agents et elle suggère que des véritables firmes-viandes se développeront au cours des toutes prochaines années.

Il apparaît que le problème particulier des abattoirs, outils de l'entreprise, ne peut être abordé qu'au travers de ces firmes. Cette optique est valable au niveau global où, plus qu'un plan des abattoirs, il est nécessaire de mener une action de structuration de la branche pour faciliter et susciter la création de firmes-viandes.

Cette même orientation doit être suivie pour les projets individuels.

Pour finir nous dresserons l'inventaire suivant des interrogations pour le futur.

- 1) La possibilité de concevoir et de réaliser des projets industriels valables ;
- 2) Le rythme de la démunicipalisation des abattoirs publics ;
- 3) Le rythme de croissance d'entreprises complexes contrôlant la production, la transformation et la vente de viande bovine et susceptibles d'activer le fonctionnement du marché.

Ces différentes voies de changement possible sont actuellement explorées dans le cadre des recherches en cours au laboratoire, au sein des trois cellules qui consacrent leur énergie à l'analyse prospective des industries de la viande.

ANNEXE I

Evolution des abattages par région programme Comparaison avec l'évolution de la production et de la population

Régions	Abattages de gros bovins		Production de viande bovine		Population	
	1961	1969	1961	1967	1962	1968
Nord	8,4	7,3	5,8	4,7	7,9	7,6
Picardie	3,6	4,1	5,1	5,9	3,2	3,2
Région parisienne	13,8	7,9	1,0	1,5	18,2	18,6
Centre	4,0	4,5	4,6	5,5	4,1	4,0
Haute - Normandie	3,9	4,4	5,4	5,3	3,0	3,0
Basse - Normandie	4,9	5,6	8,4	7,8	2,6	2,5
Bretagne	6,8	8,4	8,0	10,0	5,1	5,0
Pays de la Loire	7,1	10,2	13,9	13,7	5,4	5,2
Poitou - Charentes	6,6	7,6	7,6	5,5	3,2	3,0
Limousin	1,5	1,8	3,6	3,3	1,5	1,5
Aquitaine	4,6	4,4	3,4	3,6	4,9	4,9
Midi - Pyrénées	3,7	4,2	5,7	5,0	4,5	4,4
Champagne	1,9	2,2	3,5	3,8	2,6	2,6
Lorraine	4,5	4,3	4,1	4,2	4,7	4,6
Alsace	2,9	2,5	1,7	2,1	2,8	2,8
Franche - Comté	1,5	1,8	1,3	1,9	1,9	2,0
Bourgogne	3,0	3,6	5,1	5,4	3,0	3,0
Auvergne	3,2	3,3	5,3	4,9	2,8	2,6
Rhône - Alpes	8,7	7,4	5,3	5,2	8,6	8,9
Languedoc	2,2	2,0	0,7	0,4	3,4	3,4
Provence - Côte d'Azur	3,0	2,5	0,5	0,3	6,6	7,2
France	100	100	100	100	100	100

Sources : statistiques agricoles et I.N.S.E.E.

ANNEXE II

Abattages contrôlés 1968

Régions	Publics	Industriels	Tueries	Total
1 Nord	62 562	7 558	15 085	85 205
2 Picardie	31 656	7 258	7 271	46 185
3 Région parisienne	101 375	2 694	1 764	105 833
4 Centre	42 364	3 770	4 258	50 390
5 Haute - Normandie	41 242	—	9 055	50 297
6 Basse - Normandie	50 857	9 155	4 602	64 614
7 Bretagne	80 368	8 074	1 932	90 370
8 Pays de la Loire	90 706	18 419	5 673	114 798
9 Poitou - Charentes	74 025	2 349	3 200	79 574
10 Limousin	27 998	337	2 139	30 474
11 Aquitaine	45 437	3 195	493	49 125
12 Midi - Pyrénées	42 901	496	3 891	47 288
13 Champagne	22 421	2 686	101	25 208
14 Lorraine	41 547	8 029	2 526	52 102
15 Alsace	25 089	220	4 593	29 902
16 Franche-Comté	17 870	176	1 997	20 043
17 Bourgogne	37 711	675	1 278	39 664
18 Auvergne	28 239	6 632	1 532	36 403
19 Rhône-Alpes (manque Ain)	69 440	2 940	5 933	78 313
20 Languedoc	20 942	106	2 221	23 262
21 Provence-Côte d'Azur	28 907	14	342	29 263
France	983 657	84 783	79 886	1 148 326

Source : statistiques de la D.S.V.

ANNEXE III

Les abattoirs traitant plus de 1 000 tonnes de gros bovins

— 1966 —

Taille tonnes de gros bovins par an	Nombre d'abattoirs			Abattages (tonnes)		
	entreprise	publics	ensemble	d'entreprise	publics	ensemble
1 000 — 2 000	16	113	128	23 861	159 087	180 959
2 000 — 3 000	5	37	42	13 525	89 398	102 923
3 000 — 4 000	1	21	23	3 214	73 624	76 838
4 000 — 5 000	—	11	11	—	49 876	49 876
6 000 — 10 000	1	8	9	5 673	43 026	48 699
Plus de 10 000	2	5	7	15 371	39 903	55 274
Total	—	5	5	—	181 622	181 622 *
Total	25	200	225	61 644	636 536	698 180

* Dont la Villette : 1966 : 70.886 tonnes.

ANNEXE IV

Les abattoirs traitant plus de 1 000 tonnes de gros bovins

— 1968 —

Taille tonnes de gros bovins par an	Nombre d'abattoirs			Abattages (tonnes)		
	entreprise	publics	ensemble	d'entreprises	publics	ensemble
1 000 — 2 000	10	113	123	14 615	156 270	170 885
2 000 — 3 000	7	47	54	16 259	112 114	128 373
3 000 — 4 000	4	29	33	14 014	104 269	118 283
4 000 — 5 000	1	13	14	4 024	57 006	61 030
5 000 — 6 000	—	13	13	—	65 812	65 812
6 000 — 10 000	2	12	14	17 594	85 901	103 495
Plus de 10 000	1	7	8	10 577	161 053	171 630 *
Total	25	234	259	77 083	742 228	819 311

Source : statistiques de la D.S.V.

* Dont La Villette : 1968 : 65 790 tonnes.